

FAUBOURG BLANCHOT

AMÉNAGEMENT D'UNE PISTE CYCLABLE ENTRE LA RUE FAIDHERBE ET LA RUE CHARLES DE VERNEILH

À partir du 2 avril 2024

Durée prévisionnelle : 2 mois

Dans le cadre de l'aménagement d'une piste cyclable entre la rue Faidherbe et la rue Charles de Verneilh, la Ville réalise lors d'une première phase, des travaux de pose de réseaux d'eau pluviale sur la rue de Soissons, et de trottoir sur les rues Faidherbe, Soissons et de Reims.

Au niveau des travaux, le stationnement sera interdit.

Un sens unique sera mis en place sur la rue de Soissons entre les rues de Strasbourg et Faidherbe.

Pour votre sécurité, merci de respecter la signalisation de chantier.

La ville de Nouméa fait tout pour réduire la gêne occasionnée par ces travaux et vous remercie de votre compréhension.

BESOIN D'INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES ?

Référence chantier :

SAEP - Annexe Ferry, rue Jules Ferry, centre-ville

Tél. 27 07 13